



Communiqué de presse du 30 mars 2009

## **64 enseignants associés de Médecine Générale sont déjà candidats à la titularisation pour qu'enfin existe concrètement une filière universitaire !**

L'absence de filière universitaire de Médecine Générale est aujourd'hui insupportable pour le fonctionnement des départements de Médecine Générale des Facultés de Médecine.

La commission nationale d'intégration (CNI) qui doit se prononcer sur l'aptitude des enseignants associés à la titularisation pour les années à venir a reçu 64 candidatures.

Alors que les conditions de l'exercice de soins ne sont pas encore définies, dans le contexte d'une absence annoncée de moyens dédiés, ce nombre élevé dès la première année des candidatures traduit la possibilité pour les tutelles de mettre en place cette filière.

Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale, qui fédère tous les médecins généralistes enseignants impliqués dans la formation des futurs professionnels, réclame que dès que la CNI aura tranché, les ministères de tutelle dégagent les moyens pour que des titulaires soient nommés en nombre dans toutes les facultés de Médecine, afin que demain les étudiants ne se détournent pas de la Médecine Générale en constatant que cette filière universitaire ne compte aucun titulaire alors qu'il existe 5500 postes pour les autres disciplines.

L'assemblée nationale vient de voter, dans le cadre de la loi HPST, la nécessité de dégager 20 postes de professeurs, 30 postes de maîtres de conférence et 50 postes de chefs de clinique tous les ans pour la Médecine Générale.

Les faits prouvent que c'est possible. Nous demandons aux ministères de le prévoir pour la rentrée prochaine conformément aux besoins et à la volonté de tous.

Le bureau du SNEMG

Le 30/03/2009 Contact Presse

Sébastien Leruste Vice-Président du SNEMG / 06 81 19 61 49

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29